



DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 13 mars 2012

Délibération n° 32-2012

Point 3.2

Point 3.2 de l'ordre du jour

Demande de rattachement de l'Université de Haute Alsace à l'Université de Strasbourg

EXPOSE DES MOTIFS

Le Conseil d'Administration de l'Université de Haute-Alsace en sa séance du 23 février 2012 a voté à l'unanimité des présents et représentés sa demande de rattachement à l'Université de Strasbourg :

*« Le conseil d'administration de l'université de Haute-Alsace, lors de sa séance du 23 février 2012, demande le rattachement de l'Université de Haute-Alsace à l'Université de Strasbourg.
La demande de rattachement de l'université de Haute-Alsace à l'université de Strasbourg est approuvée à l'unanimité. »*

« Le rattachement de l'Université de Haute-Alsace à l'Université de Strasbourg traduit la volonté de l'Université de Haute-Alsace d'adoindre son potentiel à celui de l'Université de Strasbourg, afin de renforcer l'attractivité de l'espace alsacien de l'enseignement supérieur et de la recherche et de participer plus fortement au développement du territoire.

Ce rattachement permet à l'Université de Haute-Alsace de bénéficier de l'appellation « Université de Strasbourg » et de maintenir sa capacité à offrir des activités de formation sur les trois niveaux (Licence/Master/Doctorat) et de recherche, en complémentarité de celles de l'Université de Strasbourg. Le texte d'accompagnement est voté à l'unanimité. »

L'Université de Strasbourg accueille favorablement cette demande unanime de l'Université de Haute-Alsace. Le texte ci-dessus traduit la volonté de l'Université de Haute-Alsace de concrétiser ce rattachement qui doit donner lieu à une convention approuvée par les conseils d'administration des deux universités, après avoir été soumise aux conseils statutaires (C.S., C.E.V.U., C.T.).

Proposition de délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg accepte la demande de rattachement de l'Université de Haute-Alsace à l'Université de Strasbourg.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires de la décision :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
 - Direction Générale des Services
 - Direction des Finances
 - Agence Comptable
 - Université de Haute-Alsace
 - Mesdames et Messieurs les Directeurs de Composante
 - Mesdames et Messieurs les Responsables des Services Centraux
-

Fait à Strasbourg le 15 mars 2012

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN